

# nEEwsletter

Toutes les informations sur les Entreprises d'Entraînement (EE)



## SEPTEMBRE 2024

Chères et chers titulaires,

Nous vous souhaitons tout d'abord une très bonne rentrée scolaire 2024 !

Avec cette première nEEwsletter de l'année, l'équipe de la Centrale Luxembourgeoise des Entreprises d'Entraînement (CLEE) - service assuré par l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg, se permet de brièvement présenter son rôle et ses services aux nouveaux et nouvelles titulaires et de fournir un rappel utile aux titulaires ayant déjà assuré les cours ENAP2/3 en classe de 2TPCM.

Contrairement au module ENAP1, les entreprises d'entraînement (EE) en classe de 2TPCM fonctionnent sur un marché virtuel national et international et entretiennent des relations (fournisseurs, clients, administrations, etc.)

Au Luxembourg, c'est la CLEE qui encadre le réseau national des entreprises d'entraînement et qui prend le rôle de plusieurs institutions/acteurs à la fois (banque, CCSS, Administration des Contributions, etc.).

Toutes les informations nécessaires relatives à la création et au fonctionnement d'une entreprise d'entraînement (EE) se trouvent sur le site de la Centrale :

[www.clee.lu](http://www.clee.lu)

Nous vous invitons à vous familiariser avec le contenu du site dès le début de l'année scolaire et à porter votre attention sur les informations ci-dessous. Vous retrouverez dans cette newsletter :

### **A retrouver dans cette Newsletter :**

1. Site CLEE
2. Groupe Teams pour enseignants
3. Création ou réouverture d'entreprise
4. Inscription de l'EE
5. WebApp EUROPEN & LuxBanque
6. Entreprises marraines
7. Formations titulaires et élèves
8. Foire des Entreprises d'Entraînement 2024
9. Meilleure Gestion Quotidienne
10. Evaluation

Bonne rentrée et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !

### **Nos coordonnées**



Jonk Entrepreneuren  
Luxembourg Asbl  
14, rue Erasme  
L-1468 Luxembourg-Kirchberg



#### **Centrale**

Tel: 26 11 01 1

[info@clee.lu](mailto:info@clee.lu)

#### **Yves Wiltgen**

26 11 01 23

[wiltgen@jel.lu](mailto:wiltgen@jel.lu)

#### **Mehdi Faber**

26 11 01 25

[faber@jel.lu](mailto:faber@jel.lu)



[www.jel.lu](http://www.jel.lu)

[www.clee.lu](http://www.clee.lu)

## Informations importantes

### 1. Site CLEE

Le site vous fournit entre autres les informations et liens suivants

- Information générales sur le programme des EE pour les tiers / entreprises marraines
- Détails sur la création d'une EE (surtout pour les nouveaux titulaires)
- Calendrier et démarches à respecter + lien d'inscription
- Unités pédagogiques pour la mise en place des services
- Détail des services proposés par la CLEE
- Liens vers les applications LuxBanque et WebApp-EuroPEN
- Espace de travail pour les élèves (Guide de l'employé) et pour les titulaires (Guide du directeur) avec documents, informations supplémentaires et liens utiles
- Présentation des EE luxembourgeoises avec catalogues, offres etc. à télécharger Procédures et astuces pour un travail « paperless » et une gestion digitalisée des EE

Les mots de passe pour les parties « Guide du directeur » et « Guide de l'employé » sont les mêmes que l'année précédente. Pour les obtenir, adressez-vous à la CLEE => [info@clee.lu](mailto:info@clee.lu).

### 2. Groupe Teams pour enseignants

La CLEE se chargera de créer un groupe TEAMS pour les titulaires ENAP2/3. Cette plateforme servira, à côté du site [clee.lu](http://clee.lu), de base pour la communication d'informations, la mise à disposition de documents et surtout l'échange entre les titulaires (questions, échange de bonnes pratiques, etc.) et la CLEE.

### 3. Création ou réouverture d'une entreprise

Dans un premier temps, décidez, avec vos élèves, si vous désirez créer une toute nouvelle entreprise ou si vous optez pour la réouverture d'une entreprise. Il est également possible de reprendre le nom d'une entreprise qui existait l'année précédente et de ne changer que les produits offerts de plus amples informations sur cette première phase se trouvent ici.

### 4. Inscription de l'EE

Dans une seconde phase, enregistrez et votre entreprise auprès de la CLEE, et ceci de préférence, jusqu'au **11 octobre 2024**. Pour ce faire, remplissez le formulaire d'information sur notre site ([lien d'inscription](#)).

### 5. WebApp EUROPEN & LuxBanque/Marketplace

Dans dans le cadre des modules ENAP 2/3, les entreprises d'entraînement travaillent avec les outils informatiques WebApp EUROPEN (base de données internationales des EE) et LuxBanque/Marketplace (transactions bancaires, de vente et d'achat), accessibles depuis le site [www.clee.lu](http://www.clee.lu). Des guides d'utilisation sont disponibles sur le site de la centrale.

Après votre inscription sur le site [clee.lu](http://clee.lu), la CLEE créera votre compte dans le réseau PEN-EUROPEN et vous transmettra les données nécessaires pour travailler avec ces applications.

## 6. Entreprises marraines

Nous vous encourageons fortement à chercher une entreprise marraine, qui pourra vous aider p.ex. dans la définition du concept de votre entreprise ou vous mettre du matériel d'exposition à disposition pour la Foire.

Une entreprise couvrant (plus ou moins) le domaine d'activité de votre EE serait à préférer, puisque celle-ci pourrait notamment vous fournir des informations sur leurs processus de travail (gestion des stocks, traitement de commande, facturation, etc.), p.ex. lors d'une visite d'entreprise.

Vous pouvez cependant également opter pour une entreprise marraine issue d'un domaine d'activité différent, mais qui pourrait vous aider au niveau de la mise à disposition de documents commerciaux (modèles de factures, ...) et surtout au niveau de la digitalisation et des outils de travail (campagnes marketing, gestion des réseaux sociaux, applications digitales tels que SLACK, TRELLO, ZAPIER, etc.).

Si vous rencontrez des difficultés à trouver une entreprise marraine, vous pouvez contacter la CLEE. Nous ferons de notre mieux pour vous aider.

## 7. Formations titulaires et élèves

Afin de vous donner la possibilité de vous familiariser avec le concept des entreprises d'entraînement et les outils permettant d'assurer la gestion quotidienne des EE, la CLEE propose 3 formations :

### 1. Formation kick-off (en ligne) :

Cette session se tiendra **jeudi, le 19 septembre de 16h00 à 17h30** et marquera le lancement de l'année. Ce sera l'occasion de revenir sur les grandes lignes du cours d'ENAP et de faire connaissance avec vos collègues et les coordinateurs du programme. [Inscription formation IFEN](#)

### 2. Formation de base - Partie 1 (principalement pour les nouveaux titulaires) :

Prévue **mercredi, le 25 septembre de 14h00 à 16h00**, cette formation est essentielle pour les nouveaux enseignants. Nous y aborderons les fondamentaux du programme et les pratiques pédagogiques spécifiques à l'ENAP. [Inscription formation IFEN](#)

### 3. Formation de base - Partie 2 :

Lors de cette dernière session, prévue **mercredi, le 9 octobre de 14h00 à 16h00**, nous nous concentrerons sur les outils de gestion quotidienne des entreprises d'entraînement, un aspect clé pour assurer un bon suivi du cours. [Inscription formation IFEN](#)

Diverses formations sont également organisées pour les élèves. Elles se tiendront **mardi, le 26 novembre** et **jeudi, le 28 novembre de 14h00 à 17h00** au Forum Geesseknäppchen. De plus amples informations vous parviendront sous peu.

## 8. Foire des EE 2024

Le format de la foire 2024 aura lieu **jeudi, le 5 décembre 2024** au Forum Geesseknäppchen.

Les informations détaillées concernant le déroulement de la Foire, les différents concours organisés ainsi que le dossier à remettre au préalable vous parviendront dans les semaines à venir (photos et articles des années précédentes sur jel.lu et clee.lu).

## 9. Meilleure Gestion Quotidienne

N'oubliez pas de régulièrement consulter les [critères du concours](#) de la « **Meilleure gestion quotidienne** », de suivre les différentes démarches (bilan, commerce international, etc.) et de respecter les échéances.

Un « **rating provisoire** » témoignant des prestations de votre entreprise vous parviendra à la mi-avril 2025. Ce rating provisoire se base sur les 9 premiers critères du concours de la meilleure gestion quotidienne et constituera certainement une motivation supplémentaire pour toutes les entreprises afin de s'améliorer et/ou de poursuivre leurs efforts.

### **Factures mensuelles**

Les factures mensuelles (électricité, eau, téléphone etc.) vous sont envoyées par e-mail tous les mois. Etant donné qu'il s'agit d'un **système automatisé**, nous vous prions de **vérifier sur votre profil Luxbanque** que lesdites factures soient bien activées !

## 10. Evaluation

Les référentiels d'évaluation (et programmes) se trouvent également sur le site de la CLEE dans la partie C. Evaluation du Guide directeur.

**N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions ! **